



Compte rendu CGT de la réunion du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) du 10 juillet 2020

Ce comité de l'action sociale est le premier depuis la fin du confinement

I - Procès verbal de la réunion du 13 mars 2020

Approuvé par l'ensemble des représentants du personnel.

II - Le déconfinement dans les directions.

La présidente indique que la phase de reprise ne consiste pas à ce que tout redevienne "comme avant".

Les services des directions informatiques (DISI) ont signalé une absence totale d'agents durant la période de confinement, hormis la DISI éditique, sollicitée pour l'impression des déclarations durant la campagne d'impôt sur le revenu.

Plusieurs collègues font mention d'une première semaine chaotique et du transfert massif du travail des tâches vers le télétravail. La cellule micro-informatique du département a été très sollicitée dans ce cadre.

Alors que la direction des Douanes n'avait jusqu'à présent pas de télétravailleurs, de nombreux agents des douanes ont été équipés durant le confinement à cette fin. Les agents de l'INSEE ont été pour leur totalité en télétravail avec actuellement un retour progressif des agents.

La présidente relève que l'ensemble des agents a fait montre d'une conscience professionnelle exacerbée durant cette période.

Sur la problématique de la restauration durant le confinement : de nombreux agents en présentiel n'ont pas eu de moyen de restauration, certaines cantines ont été purement et simplement fermées tandis que d'autres ont connu un fonctionnement en mode dégradé. A présent l'offre de restauration a repris avec la mise en place des gestes barrière.

La CGT tient à souligner l'engagement de l'ensemble des acteurs sociaux et en particulier du médecin de prévention (le Dr LEDOZ) durant cette période de pandémie. Cela prouve à nouveau l'importance de ce réseau et plaide pour sa sauvegarde et son renforcement.

III - Compte rendu des assistants sociaux sur la période du confinement.

L'assistante sociale (Mme SECLIER) indique que les problématiques sociales sont relativement semblables à celles des années précédentes, notamment de nombreuses demandes de logement. Un partenariat a été établi avec Habitation Moderne, néanmoins les logements disponibles se trouvent essentiellement sur L'Eurométropole. Ces derniers sont situés de telle manière qu'il est souvent problématique de satisfaire les exigences des demandeurs.

Quelques informations :

- la possibilité d'obtenir un hébergement d'urgence durant 30 jours par le biais d'un subventionnement de la SRIAS ;

- des conférences animées par 2 psychologues (notamment dans le cadre de la lutte contre le cancer) qui ont été plébiscitées.

Le télétravail a rapidement été mis en place pour les assistants sociaux durant la période de confinement.

Il est rappelé que le médecin de prévention, ainsi que les assistants sociaux, ont été très sollicités durant cette période. La communication étant amplifiée en période de crise, ils ont reçu plus de 100 mails par jour, et ont dû dans un premier temps répondre aux appels des collègues en difficultés voire même en détresse.

Des aides financières à distance ont également pu être mises en place durant cette période. La CGT souhaite savoir si seuls les actifs ont sollicité les services sociaux, il est répondu que les retraités également.

La période de confinement a aussi pu être problématique pour certains couples ou concernant la gestion des enfants. Sur le plan de la santé, le confinement a également été problématique notamment pour les renouvellements de congé de longue maladie.

De nombreux collègues ont par ailleurs évoqué la possibilité de rupture conventionnelle durant cette période. Le confinement étant parfois générateur de tensions, il était important de libérer la parole, notamment concernant la prime covid. L'assistante sociale exprime une certaine difficulté émotionnelle durant cette période, n'ayant parfois pas de réponse à apporter à certaines demandes.

IV – Mode de fonctionnement des restaurants collectifs

La CGT fait remarquer à la direction que les collègues de la Paierie Régionale ont vu les droits d'accès au restaurant augmenter et souhaitent en connaître la raison. La Déléguée à l'action sociale indique que les montants de subventions sont fixés au 1er février et qu'il s'agit certainement d'une erreur de paramétrage de caisse, à charge de vérification.

V – La programmation des sorties de fin d'année.

Toutes les manifestations du 1er semestre ont été annulées suite à la crise sanitaire,

Une soirée karting, organisée en commun avec le département du Haut-Rhin, connaît un grand succès en terme de demandes.

Un questionnaire a eu lieu aussi à propos du maintien ou non de la sortie Marché de Noël à Koblenz en Allemagne. En cas d'annulation des sorties de fin d'année, les sommes engagées pourraient être reversées sous forme de carte cadeau. Le calendrier de sorties reste pour l'instant maintenu en l'état.

Et enfin il a été question des chèques cadeau dont le prestataire n'est pas encore connu ainsi que des offres de librairie (Bayard...)

Vos représentants CGT au CDAS

Jonathan STEINER / Evelyne KIEFFER